

«La Gazette Syndicale»

23^e Congrès Confédéral
du 2 au 6 février 2015
TOURS
FO
Confédération Française de l'Ordre
Ouvrière

N° 21 octobre 2014: La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » Fernand Pelloutier

Des tables, des chaises, des nappes : l'huile de coude des militants des syndicats FO pour l'organisation et la mise en place du dispositif de réception du comité général !



En grappe, l'arrivée des militants de tous les syndicats du département



La réussite, sans conteste, du comité général de l'Union Départementale des Syndicats F.O. d'Indre et Loire témoigne de la réalité de notre ancrage syndical et de la vitalité des syndicats F.O. dans notre département !

La preuve en images !

Un comité général aux allures de congrès pour dire non au pacte de responsabilité !



Assemblée, congrès, comité général à la CGT-FO le repas fraternel est traditionnel



Sur le site de l'U.D. F.O : 37.force-ouvriere.org
retrouvez l'appel du comité général du 23 octobre et la motion de soutien aux personnels du CHU

L'EDITO de la GAZETTE

Non au pacte de responsabilité

Par Grégoire Hamelin
S.G. de l'UD FO 37



Mes chers camarades,

Deux cent cinquante délégués venus de tous les syndicats FO d'Indre et Loire se sont réunis dans les locaux de leur Union Départementale pour afficher et affirmer leur volonté de résistance aux politiques d'austérité qu'exerce tout azimut, un gouvernement aux ordres du MEDEF, de l'union européenne et du grand capital.

Les salariés savent ce que signifie le mot crise : raréfaction de nos services publics, de notre protection sociale et suppression de nos droits de salariés au motif de coupes budgétaires drastiques qu'imposerait un endettement étatique colossal qu'impérativement il conviendrait de juguler.

Dans la matinée du 23 octobre, quatorze délégués se sont succédés à la tribune du comité général de notre Union Départementale. Tous ont fait état, dans leurs secteurs d'activités respectifs, de la dégradation massive de leurs conditions de travail. Beaucoup se sont interrogés sur le devenir de leur service (public). D'autres ont manifesté de l'inquiétude pour la pérennité de leur emploi. L'essentiel est là, n'épilouignons pas.

Les propos tenus par les militants FO lors de ce comité général sont le reflet des préoccupations de l'immense majorité de salariés, la traduction de la mise en œuvre, dans le public (suite au dos)

Librio 10€€€

JEAN-CLAUDE MAILLY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FORCE OUVRIÈRE

IL FAUT SAUVER LE SERVICE PUBLIC

« Le service public de proximité est un fondement de la République » 3€

(suite de l'édito) comme dans le privé de la succession des politiques d'austérité.

Aujourd'hui ce gouvernement, toujours coraqué par le MEDEF, veut



Un juriste à l'Union Départementale, Jérémy Dechelotte ovationné par la salle

imposer à la classe ouvrière le pacte de responsabilité.

Ce pacte, c'est un cadeau de 41 milliards d'euros au patronat financé par 50 milliards d'euros de coupes budgétaires dans le financement de l'action publique et sociale !

C'est clair : « ce pacte » c'est la casse du service public, de la Sécurité So-

ciale et la mise en coupe réglée de tous les acquis et droits ouvriers.

Rappelons qu'en juillet 2014 notre confédération avait pris la décision de quitter la conférence sociale pour signifier son opposition à toute austérité qu'elle soit syndicale, patronale ou gouvernementale.

Rappelons que notre confédération entraîna dans son sillage la CGT, la FSU et SUD.

L'opposition de notre confédération au consensus social s'est de nouveau officiellement manifestée les 2 et 3 octobre 2014 à Paris. Ces jours là, le



Gauthier Grassin secrétaire du SDAS- FO 37

comité confédéral national (le parlement de FO), après avoir examiné en quoi et comment le pacte de responsabilité entamait gravement tous les acquis ouvriers en mettant en péril l'ensemble des fondements de la République, mandatait le bureau confédéral et la commission exécutive pour prendre au plus vite toutes les initiatives pour une manifestation nationale pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle. Consécutivement à cette orientation, notre comité général adressait un appel à tous les adhérents du département pour préparer comme nous l'avons fait le 15 juin 2010 cette future journée de mobilisation.

Oui, nos revendications sont justes !

Oui, elles sont entendues par la classe ouvrière !

Alors oui à une manifestation nationale pour construire le rapport de forces et servir d'appui à l'expression

d'un mouvement ouvrier de revendications pouvant déboucher sur une grève interprofessionnelle !

En avant !

Vive le syndicalisme de revendications !

Vive la CGT-FO !



Moment d'émotion : Guy Ducras reçoit la médaille de la confédération pour ses longues années de militantisme... « dans l'ombre ».

IN MEMORIAM André Bergeron



André Bergeron
Secrétaire Général de la C.G.T. F.O.
de novembre 1963 à Février 1989

André nous a quittés... Né à Suacre (territoire de Belfort) en 1922, fils de cheminot, apprenti typographe dès l'âge de 14 ans il participa aux grandes grèves de 1936. Syndiqué dès son plus jeune âge il participa activement à la création de la CGT-FO en 1948.

Au-delà de la formule du « grain à moudre » le bureau de l'UD FO 37 retient surtout qu'André fut celui qui porta en 1969 le double NON au référendum de De Gaulle. Non au corporatisme et non à la régionalisation !

Le positionnement de la confédération à cette époque éclaira vivement nos combats d'aujourd'hui à l'heure où, sous couvert de décentralisation, le gouvernement s'attaque aux statuts des fonctionnaires de toute la fonction publique et à la république

sociale.

Le bureau de l'union départementale des syndicats F.O. d'Indre et Loire adresse à la famille d'André, à son épouse, ainsi qu'à tous ses proches ses sincères condoléances.

P/o le bureau de l'UD, Jdo.

André Bergeron a écrit entre autres choses :

- la CGT Force ouvrière 1973,
- Lettre ouverte à un syndiqué en 1975,
- ma route et mes combats 1976,
- 1500 jours : 1980-1984,
- Je revendique le bon sens en 1996.
- Ses Mémoires en 2002.

Pour ceux et celles qui souhaitent prendre connaissance de l'hommage rendu à André par la confédération :

<http://www.force-ouvriere.fr/hommage-a-andre-bergeron/>

Dernière minute : la commission exécutive confédérale appelle à un rassemblement national le 16 décembre à Paris pour poursuivre la construction du rapport de forces, pour faire entendre nos revendications, pour dire non au pacte de responsabilité !

Alors qu'en rendant hommage à André Bergeron nous soulignons son engagement contre le corporatisme, la Gazette n'a pu s'empêcher de rapporter une partie du contenu d'une dépêche AFP du 15/10/2014 qui reprend les propos tenus par Jean-Claude sur BFM Business...

Jean-Claude Mailly
au ministre de l'économie
Emmanuel Macron :

« Le corporatisme c'est le régime de Mussolini ».

Les secrétaires généraux passent mais la lutte contre le corporatisme demeure...

Simplement notre secrétaire confédéral a rappelé au ministre de l'économie, Emmanuel Macron, que le "corporatisme", cité par le ministre comme une des maladies de la France, est un régime politique : celui de Mussolini.



« Il faut que j'apprenne au ministre ce qu'est le corporatisme. Il devrait savoir que le corporatisme est un régime politique, celui de Mussolini par exemple » a déclaré Jean Claude, puis il a ajouté :

« Quand un gouvernement veut déréglementer on cite toujours le mot corporatisme, comme on cite le populisme, ça fait partie de la com ».

En présentant les grandes lignes d'un projet de loi pour libérer l'économie française, le ministre de l'économie a estimé que la France souffrait de "trois maladies": "la défiance", "la complexité" et "le corporatisme".

Sur la défiance, a renchéri notre secrétaire général, le ministre a "complètement raison", mais c'est "la défiance vis-à-vis du gouvernement" dont il s'agit.

A l'heure où de partout on tente de brouiller les cartes et d'installer la confusion par toutes sortes de manœuvres dilatoires et de glissements sémantiques, il est nécessaire de rappeler partout la constance des engagements de notre confédération !

fataléfo

U.D. F.O. 37 : Maison des syndicats, La Camusière, 18 rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin.

Téléphone : 02 47 38 54 43

Télécopie : 02 47 37 91 00

Courriel : udfo37@force-ouvriere.fr